

Les enfants du RPI scolarisés au Theil, vont bénéficier également d'une semaine de cirque du 03 au 07 juillet et réaliseront un spectacle le vendredi 07 juillet à 20h au terrain des sports.

Infos des Associations

Siloë

Date à retenir : Dimanche 22 octobre : L'Association l'Etoile de Siloë fêtera ses 30 ans et le foyer Siloë fêtera ses 25 ans.

Après la célébration religieuse à l'église, tous les amis et sympathisants sont invités à se retrouver au foyer autour des résidents et de leurs familles, pour partager le verre de l'amitié.

Club de l'Amitié

Réunions mensuelles : 2ème et 4ème jeudi de chaque mois.
Mardi 5 juillet : pique-nique au plan d'eau des Rochettes à 12h00. Apéritif offert.
Vendredi 21 juillet : bal animé par Yannick Sourdin, salle de loisirs à 14h00.
Jeudi 24 août : concours de palet du club, terrain des sports à 14h00
Jeudi 31 août : repas cantonal au champ de Foire de Retiers à 12h00.
Lundi 4 septembre : concours de palet inter club, terrain des sports à 14h00.
Mercredi 13 septembre : concours de belote à Bais.
Vendredi 15 septembre : bal animé par Didier Gilbert à 14h00.
Samedi 16 septembre : à 12h30 : repas d'automne à l'Angélus.
Mercredi 20 septembre : Les chemins de convivialités à Martigné. Engagement : 5 €. Le bénéfice sera versé au profit de Madagascar.
Lundi 18 septembre : concours de belote inter club à Arbrissel.

Comité des Fêtes

Vide grenier, fête communale, dans les rues et parkings du bourg de Coësmes le **dimanche 26 Août 2017 de 8h à 18h.**
Les emplacements (de 6 m maximum) et les entrées sont gratuits. Le placement est assuré par l'organisation à partir de 4 h le matin, il n'y a pas de réservations.
Le vide-grenier est interdit aux métiers de bouche, la restauration est disponible sur place par l'association et les commerçants du bourg de Coësmes.

Des parkings sont prévus à proximité, le stationnement est interdit dans le centre bourg pour les habitants, les exposants et les visiteurs (les habitants concernés recevront un mot dans leur boîte aux lettres quelques jours avant).

Concours de palets à 14h30 au terrain des sports : Engagements : 10 € par équipe ; Tous les engagements remis en prix.

Si vous souhaitez participer activement à cette grande fête communale, venez rejoindre l'équipe des bénévoles. Les bénéfices sont redistribués aux associations participantes.
Contacts : gwenaelle.perrois@gmail.com

Les Autochtones

L'association « Les Autochtones » vous donne rendez vous au mois de septembre pour le forum des associations. Nous vous y présenterons les activités culturelles prévues pour la fin de l'année et jusqu'en 2018 : ateliers, spectacles... Au plaisir de vous y retrouver, nous vous souhaitons un très bel été. www.lesautochtones.asso35.fr

LES AUTOCHTONES

Marcheurs Co et Moi

L' Association les Marcheurs Co et Moi vous présente ses sorties de randonnées pour les mois à venir.
Les départs se font à la salle des sports. Concernant les randonnées à la journée , il est conseillé d' apporter son pique -nique
Les dates à retenir pour les mois de juillet , aout et septembre sont les suivantes :
Dimanche 9 juillet : Nantes départ 8h30
Dimanche 23 juillet : Ploermel Le Lac aux Ducs 9h00
Dimanche 20 août : La Bosse de Bretagne départ 13h30
Dimanche 3 septembre : Abbez 9h00
Dimanche 17 septembre : une rando sera définie en lien avec les journées du patrimoine
L'association organise une zumba Party le **samedi 30 septembre** à la Salle des LOISIRS à 14h30

Pharmacies de garde

- Dimanche 02/07 : Pharmacie FLAGEUL, Janzé
- Dimanche 09/07 : Pharmacie des FONTAINES, La Guerche de Bretagne
- Vendredi 14/07 : Pharmacie LUGAND, Retiers
- Dimanche 16/07 : Pharmacie PIRE, Piré sur Seiche
- Dimanche 23/07 : Pharmacie DURAND, Martigné-Ferchaud
- Dimanche 30/07 : Pharmacie des HALLES, Janzé
- Dimanche 06/08 : Pharmacie RIVIER,-ROBIN, Janzé
- Dimanche 13/08 : Pharmacie GUIVARC'H, Coësmes
- Mardi 15/08 : Pharmacie LORY-JAMET, Bais
- Dimanche 20/08 : Pharmacie BOURGJOLY, Louvigné de Bais
- Dimanche 27/08 : Pharmacie FLAGEUL, Janzé
- Dimanche 03/09 : Pharmacie DONI, Marcillé-Robert
- Dimanche 10/09 : Pharmacie LANOE, Retiers
- Dimanche 17/09 : Pharmacie MONTHUIR, La Guerche de Bretagne
- Dimanche 24/09 : Pharmacie des FONTAINES, La Guerche de Bretagne
Les gardes du week-end débutent le samedi à 19h00 et se terminent le lundi 7h00.

*sous réserve de changement.

3237 pour savoir quelle pharmacie de garde est la plus proche

Service médical - Garde urgences

Maison médicale de Retiers 12 rue Pasteur (après la poste) - 02 99 43 44 45
En semaine : de 20h00 à 24h00
Samedi 12h00 à 24h00, dimanche et jours fériés, de 8h00 à 24h00
Tous les jours après minuit, appeler le 15

Soins infirmiers

Maryline Beaudouin, Florence Robert, Hélène Neveu - Tél. 02 99 47 73 16

Bibliothèque de Coësmes / Ludothèque

Impasse des Cerisiers – 02 99 47 73 96
biblio.coesmes@yahoo.fr
Ouverture Bibliothèque : Mardi de 17h00 à 18h30, mercredi de 10h30 à 11h30, samedi de 10h30 à 12h30 et dimanche de 11h30 à 12h30.
Ouverture Ludothèque : Mercredi de 10h30 à 11h30
Samedi de 10h30 à 12h30.

Agence Postale Communale

☎ 02 99 47 05 69
Horaires d'ouverture :
Lundi : 14h30 - 17h00 **Mardi :** 14h30 - 18h30
Mercredi : 9h00 - 12h00 **Jeudi :** Fermé
Vendredi : 14h30 - 17h00 **Samedi :** 9h00 - 12h00
Heures de levée : du lundi au vendredi : 15h45 - Samedi : 12h00

ADMR RETIERS

1 Place Herdorf - BP 37 35240 RETIERS
Tél. : 02 99 43 45 33 - retiers.asso@admr35.org

A retenir !

26 août : Vide grenier
3 septembre : forum des associations
Du 30 septembre au 2 octobre : Tous pour la Vie - Courir pour Curie
10 octobre : repas familial de l'OGEC - Parioisse

Edito

Madame, Monsieur,
A l'approche de l'été et avant le départ en congés pour certains d'entre vous, il me semble important d'évoquer la future rentrée. Elle sera marquée par retour d'un évènement majeur pour Coësmes : le vide grenier.
Sa remise en route que je salue est le fruit de l'opiniâtreté des bénévoles de Coësmes et de ses associations.
La rentrée sera bien entendu synonyme évidemment de retour en classes des élèves pour lesquels la commune continue à proposer des Temps d'Activités Périscolaires en lien avec ses nombreux partenaires et personnels.
Enfin les enfants retrouveront le chemin de leurs écoles respectives et des différents sites de cantine avec en en appui comme cette année un transport scolaire
La fin d'année sera marquée par ailleurs par le démarrage d'une réflexion visant à proposer pour septembre 2019 un site unique de restauration.

Bel été à chacun d'entre vous, Luc GALLARD

Conseil Municipal

Extrait du conseil municipal du 29 mars 2017

Vote des taux d'imposition des taxes foncières pour 2017

Les taux actuels sont de :
Taxe habitation 15,36 %
Taxe foncière : 17,20%
Taxe foncière non bâti : 35,24 %.
Il est proposé de ne pas toucher aux taux d'imposition pour cette année.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité du conseil municipal.

Affectation des résultats et vote des budgets primitifs

Les budgets primitifs de la commune, de l'assainissement et de la superette sont présentés par M Lebee.

Budget de la commune :

Fonctionnement : 1 1717 62,94 €
Investissement : 705 744,97 €

Assainissement

Exploitation : 157 432,18 €
Investissement : 386 251,77 €

Superette :

Fonctionnement : 13 620,61 €
Investissement : 19 822,79 €

Ces budgets sont approuvés à l'unanimité du conseil municipal.

Syndicat d'urbanisme

Une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage doit être mise en place pour le lotissement des Hys.

Il est proposé de continuer à travailler avec le syndicat d'urbanisme pour un montant de 1 750 € HT sur une durée d'un an (5 demi-journées).

Cette proposition est acceptée à l'unanimité du conseil municipal.

Eolien

Une convention avec Aveil Breizh a été présentée en conseil municipal fin 2016. Il faut maintenant signer l'acte notarié.
Cette proposition est approuvée par 12 voix pour et une abstention.



Feuille d'information municipale éditée par la mairie de COËSMES

Responsable de la Publication : M. GALLARD

Rédaction : M. LEBEE
Mmes ATHANASE - BARBE
LEBRETON - PERRIN
- DEBROIZE

Prochaine parution : Octobre 2017
Date limite de dépôt des articles : le 10 septembre 2017

CCPRF

La CCPRF prend la compétence du réseau d'infrastructure de communications électroniques. Il faut pour cela que nous mettions à disposition de la CCPRF notre réseau.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

Une étude pour la mise en place d'un réseau de chaleur a été réalisée. Il nous est demandé de nous positionner sur le principe du raccordement dans le cas où ce réseau de chaleur serait mis en œuvre. Il s'agit d'une déclaration d'intention non engageante.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

Groupement d'achat d'électricité

Un groupement d'achat d'électricité a été mis en place avec le SDE 35 pour la salle des sports et des loisirs. Il est proposé de reconduire ce groupement d'achat.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

Une évolution des prix liée aux coûts de capacité du mécanisme de capacité du marché est demandée au niveau du contrat actuel. Cette proposition est approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

Mise à jour d'indemnités

Plusieurs indemnités sont à régulariser : Indemnité des élus suite à changement d'indice (passage de l'indice 1015 à 1022).

Cette proposition est approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

Mise à jour de la délibération concernant les indemnités pour l'IAT (ajout de certains grades non spécifiés à la date de la 1^{ère} délibération).

Cette proposition est approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

Une délibération doit être prise pour le paiement des heures supplémentaires (personnels à temps plein) ou heures complémentaires (personnels à temps non complet – 28 h).

Cette proposition est approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

Cession du Renault Trafic

Il est proposé de pouvoir céder pour pièces détachées à titre gratuit le Renault Trafic de la commune.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

Extrait du conseil municipal du 18 mai 2017

Urbanisme

Modification n°1 du PLU

L'enquête publique est terminée. Le rapport du commissaire enquêteur est présenté par M le Maire. Il est favorable avec 4 recommandations.

Il est proposé de classer un arbre remarquable sur une des parcelles et d'intégrer la parcelle 1675 dans l'OAP.

Avec ces modifications la modification du PLU est approuvée par 13 voix pour et une abstention.

Emplacement réservé n°5

Un acquéreur est intéressé par un bien situé Haute rue. Le terrain intègre un emplacement réservé destiné à une éventuelle création d'une circulation de contournement à une échéance aujourd'hui très incertaine. Il est possible de supprimer cet emplacement réservé sous réserve d'une modification simplifiée du PLU. IL est proposé de lancer la démarche de modification simplifiée du PLU. Cette proposition est acceptée à l'unanimité du conseil municipal.

Mairie

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h00 - 12h30
Mardi : 9h00 - 12h30 et 14h00 - 18h00
Samedi - permanence : 10h00 - 12h00 (sauf juillet et août)
☎ 02.99.47.72.04 - ☎ 02.99.47.75.75
mairiecoesmes@wanadoo.fr - Permanence du Maire : sur rendez-vous

Banque - Points relais

Crédit agricole : épicerie VIVECO
Crédit mutuel de Bgne : Boulangerie

Horaires de la déchetterie de Retiers

ZA La Gérardais
Lundi : 10h00 - 12h00
Mercredi - Samedi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00
Vendredi : 14h00 - 18h00

Assistante sociale

Madame Brigitte RIVOAL : 02 99 47 57 80
Prendre RDV au CDAS de Janzé - Permanence à la Communauté de Cnes

Groupement de commandes

Il est proposé de mettre en place un groupement de commandes au niveau de la CCPRF pour mettre en place une infrastructure de réseau informatique sécurisée entre les différentes communes. Cette proposition est approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

Service public de l'assainissement non collectif

Le bilan du service public d'assainissement non collectif pour l'année 2016 est présenté par M le Maire

Ce bilan est approuvé à l'unanimité du conseil municipal.

Cantine, garderie et TAP

Il est proposé de ne pas modifier le montant de l'adhésion pour les TAP (20 € par enfant inscrit) ni le montant de la garderie (0,65 € par 1/2h).

Il est proposé d'augmenter les tarifs de la cantine d'environ 4% (pas d'augmentation depuis septembre 2014) soit de passer le coût du repas enfant de 3,45 € à 3,60 €.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité du conseil municipal.

Marché de travaux - voirie

Un marché voirie sur 3 ans a été relancé. Cinq entreprises ont répondu à l'appel d'offres. L'entreprise Pigeon ayant présenté la meilleure offre, il est proposé de la retenir suite à cette consultation sous réserve de la fourniture de quelques éléments justificatifs. Cette proposition est approuvée à l'unanimité du conseil municipal.

Actualités Municipales

Bibliothèque - Ludothèque

Bibliothèque

Horaires d'été du 11 juillet au 27 août inclus :

Mercredi : 10h-12h

Samedi : 10h30 – 12h30

Cet été, prenez le temps :

Des **sacs surprises** : Sac de nœuds, Course en sac, « cul-de-sac », Sac à puces, Sac de couchage, Vider son sac, Mettre à sac, L'affaire est dans le sac... Venez découvrir tout ce qu'il vous réserve !

Le Prix des lecteurs **A la foli'ère** vous invite à lire les 6 romans de l'édition 2017 :

Police / Hugo Paris

Une bouche sans personne / Gilles Marchand

L'enfant qui mesurait le monde / Metin Arditi

J'ai longtemps eu peur de la nuit / Yasmine Ghata

Le jour se lève et ce n'est pas le tien / Frédéric Couderc

L'administrateur provisoire / Alexandre Seurat

Le Prix bandes dessinées **Kazabül** vous invite à lire 10 BD :

Ce qu'il faut de terre à l'homme / Martin Veyron

Corps et âme / Walter Hill

L'aile brisée / Antonio Altarriba

L'anniversaire de Kim-Jung-II / Aurélien Ducoudray

La loterie / Miles Hyman

Macaroni / Thomas Campi

Martha et Alan / Emmanuel Guibert

S'enfuir / Guy Delisle

Shangri-La / Mathieu Babelt

Les voyages d'Ulysse / Emmanuel Lepage

Prix Tatoulu, les résultats :

La proclamation des résultats a eu lieu le samedi 10 juin à Martigné-Ferchaud.

CE1 : Pierre et la sorcière

CE2 : Diva et Filou

CM1 : Moi et ma super bande

CM2 : Wonderpark

6^{ème} : Le goût sucré de la peur

5^{ème} : Un criminel à mes trousses

L'année prochaine, nous fêterons les 20 ans du Tatoulu ; à cette occasion, nous vous préparons quelques surprises.

80 enfants se sont inscrits, 67 ont voté. Bravo aux participants !

Une p'tite histoire passait par là...

Les bébés lecteurs (de 3 mois à 3 ans) sont conviés à la bibliothèque pour une heure d'histoires, de comptines, de lectures et de découverte du livre le **mardi 19 septembre à 9h30**.

Gratuit. **Sur inscription** (12 enfants maximum). Ouverture des inscriptions 3 semaines avant la date de l'animation.

Une p'tite histoire passait par là...

Les bébés lecteurs (de 3 mois à 3 ans) sont conviés à la bibliothèque pour une heure d'histoires, de comptines, de lectures et de découverte du livre le **mardi 19 septembre à 9h30**.

Gratuit. **Sur inscription** (12 enfants maximum). Ouverture des inscriptions 3 semaines avant la date de l'animation.

Bibliothèque de Coësmes - Impasse des Cerisiers - 02 99 47 73 96 - biblio.coesmes@yahoo.fr

Catalogue en ligne : bibliotheques-rocheauxfees.fr

Adhésion annuelle : Gratuite pour les moins de 16 ans, 3€ pour les adultes.

Ouverture : mardi de 17h à 18h30, mercredi de 10h30 à 11h30, samedi de 10h30 à 12h30 et dimanche de 11h30 à 12h30.

Modalités : 10 livres et/ou magazines, 1 DVD et 2 cd pour 3 semaines (6 semaines pendant l'été)

Ludothèque

Horaires d'été du 12 juillet au 26 août inclus :

Samedi : 10h30 – 12h30

Le **mercredi 19 juillet de 14h à 18h** sur la pelouse de la mairie, venez découvrir les jeux de la Oika'mobile.

Animation gratuite et ouverte à tous.

Ludothèque de Coësmes (prêt de jeux de société) - Impasse des Cerisiers - 02 99 47 73 96 - biblio.coesmes@yahoo.fr

Catalogue en ligne : bibliotheques-rocheauxfees.fr

Adhésion annuelle : 20 € par famille.

Ouverture : mercredi de 10h30 à 11h30 et samedi de 10h30 à 12h30

Modalités : 3 jeux pour 3 semaines.

Forum des associations

Le **forum des associations** sera organisé le **vendredi 8 septembre de 18h00 à 21h00** à la salle des Loisirs de Coësmes.

Venez découvrir les différentes associations de la commune ainsi que leurs activités.

A l'occasion de celui-ci vous pourrez vous renseigner et rencontrer les différents responsables associatifs présents.

Les inscriptions seront possibles auprès de chaque association ce même jour.

Classe 7

Les classes 7 auront lieu le **samedi 30 septembre**.

Inscriptions auprès de l'Angélu - 02 99 47 76 98

SMICTOM - Distribution bacs pucés

A partir du **17 août**, le SMICTOM va procéder, pour chaque foyer, à la distribution de bacs pucés pour les ordures ménagères.

La remise du bac se fera par les ambassadeurs munis d'un gilet jaune et d'un badge.

En cas d'absence lors de leur tournée, une **permanence** aura lieu le **samedi 26 août** de 9h00 à 13h00 et de 13h45 à 16h30 à la salle de sports.

Pour plus d'informations : 02 99 74 44 47 ou sur smictom-sudest35.fr

Plan canicule

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) met en place un registre permettant de recenser les personnes vulnérables de la commune vivant à leur domicile.

L'inscription est gratuite, confidentielle et facultative.

Il s'agit d'une mesure préventive qui permet de recenser les personnes fragiles ou vulnérables qui désirent bénéficier d'une vigilance particulière en cas de forte chaleur.

Pour en bénéficier, merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie au 02 99 47 72 04.

Infos de la Communauté de Communes

Animations touristiques communautaires - Eté 2017

Un été animé à la Roche aux Fées !

Les Mercredis de la Roche aux Fées fêtent leurs dix ans

Depuis dix ans, la Roche aux Fées se transforme chaque été en une grande scène où se jouent des spectacles pour toute la famille.

Chaque mercredi soir, trois temps forts se succèdent : balade « surprise », marché de Pays et spectacle devant la majestueuse allée couverte! Les thèmes de l'année, Anniversaire, Amour et Tous en cirque, sont le prétexte à des spectacles proposés par une vingtaine d'artistes venus d'horizons très divers, pour le plus grand plaisir des petits et grands.

La Roche aux Fées à Essé - 26 juillet, 2 et 9 août

Tarifs : 5 € / 3 € pour les enfants de 6 à 12 ans / gratuit – de 6 ans

La Semaine de la Préhistoire du 19 au 23 juillet

Découvrez l'archéologie, la préhistoire, et les modes de vie des populations du paléolithique et du néolithique. Du simulateur de fouilles au déplacement de bloc mégalithique : ateliers participatifs et démonstrations techniques intéressent tous les publics et tous les goûts.

Chaque jour un nouveau défi vous est proposé : réussir cinq épreuves pour obtenir le diplôme du bon sapiens !

Du 19 au 23 juillet, 12h à 17h30 - Site de la Roche aux Fées à Essé - Gratuit

Les Mercredis Contés à la Roche aux Fées

Doé A 18h, le spectacle jeune public de : « Abratagada ! Fée, mode d'emploi » vous fera découvrir qui sont vraiment les fées de notre contrée. Rendez-vous tout public à 20h30 devant la Roche aux Fées pour une veillée contée « Tous les jardins du Monde ».

Maison de la Roche aux Fées à Essé

12 et 19 juillet à 18h et 20h30

Tarif : 4 € /pers./spectacle – 6 € la soirée complète

Les Ondines : l'été au soleil

Il y a d'abord les « instants famille » avec le matin des parcours proposés aux enfants dès 3 ans. Chaises hautes et tables à langer facilitent le change et le passage à la douche.

De 15h à 17h, les « instants ludiques » offriront aux amateurs des parcours aménagés sur les structures gonflables. Le « Ventrigliss », le splashpad et le solarium constitueront les ingrédients d'une journée réussie, y compris les jours fériés et les dimanches.

Des projets aux Ondines

Il faudra attendre septembre 2018 pour découvrir le nouvel espace bien-être qui sera mis en place dans le prolongement de l'équipement aquatique communautaire : hammam, sauna, cave de glace et grotte à sel, espace de relaxation (avec tisanerie). De quoi se concocter un parcours personnalisé (relaxation, tonicité...) selon ses objectifs et à des horaires souples.

Pratique : www.les-ondines.fr ou 09 71 00 35 35

La Communauté de communes consulte ses habitants

Afin de s'adapter aux habitants, usagers, entrepreneurs du territoire et mieux comprendre leurs attentes, la Communauté de communes Au Pays de La Roche aux Fées met en œuvre son projet de territoire adopté en 2016. Ce programme d'action traduit une ambition commune de développer et dynamiser le territoire. Parmi les projets de ce programme : politique sportive avec mise à niveau d'équipements sportifs (terrains synthétiques, rénovation de salle, piste d'athlétisme...) et soutien aux clubs sportifs, offre culturelle accrue par le biais de partenariats locaux, espace coworking à Janzé, aménagement de parcs d'activité, Fablab, élargissement des services à la personne notamment dans le domaine de la petite enfance/enfance/jeunesse...

Aujourd'hui, un plan de communication est en cours de conception. Il va permettre de projeter une image positive d'un territoire entreprenant et innovant, attractif et accueillant.

La Communauté de communes sollicite donc ses habitants pour recueillir l'opinion du plus grand nombre. A cet effet, une enquête est lancée auprès de la population. Nous vous invitons à faire entendre votre voix en y accordant un peu de votre temps. Quelques minutes suffiront à remplir ce questionnaire. En ligne jusqu'à la fin du mois de juillet, les résultats de l'enquête seront présentés à l'automne.

Connectez-vous sur : www.cc-rocheauxfees.fr

Vie scolaire



Ecole publique « Le Temps des Cerises »

Une année scolaire sur le thème de la Bretagne vient de se terminer, entre culture gallo, danses et chants bretons.

Une année scolaire sur le thème de la Bretagne vient de se terminer, entre culture gallo, danses et chants bretons.



Plusieurs projets sportifs ont aussi été proposés que ce soit le roller, le baseball ou l'escalade.

La fête de l'école qui s'est déroulée le 10 juin a été une réussite sous un soleil magnifique : les classes ont présenté des danses bretonnes et ont invité les parents à se joindre à elles.



Il y aura toujours 8 classes à la rentrée de septembre avec des nouveaux horaires, semblables sur les deux sites. Le jeudi après-midi sera libéré pour les temps d'activités périscolaires :

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8h45 à 12h00	8h45 à 12h00	8h45 à 12h00	8h45 à 12h00	8h45 à 12h00
13h45 à 16h20	13h45 à 16h20		TAP 13h45 à 16h45	13h45 à 16h20

Si vous souhaitez inscrire votre enfant pour la rentrée, c'est toujours possible : il faut passer à la mairie de Coësmes pour chercher un certificat d'inscription, puis prendre rendez-vous avec la directrice (envoyer un mail avec vos coordonnées à : ecole.0351752p@ac-rennes.fr)

Il faudra se munir du carnet de santé de votre enfant, du livret de famille, et du certificat d'inscription avec le certificat de radiation de l'école précédente.

Bonnes vacances à chacun !

Rendez-vous le lundi 4 septembre à 8H45.

Contact : Marianne GASTEL, directrice - Tél : 02 99 47 73 10

Ecole Ste Jeanne d'Arc

L'année scolaire 2016/2017 se termine, 22 enfants de CM2 quitteront leur école primaire pour rejoindre le collège.

Pour la rentrée 2017/2018, l'école Ste Jeanne d'Arc de Coësmes accueillera les élèves de maternelle TPS-PS-MS-GS, du CP et les CM2.

Les inscriptions sont toujours possibles en téléphonant au 02 99 47 76 67, vous avez aussi la possibilité d'envoyer un mail à l'adresse suivante :

eco35j-arc.coesmes@enseignement-catholique.bzh

Les élèves de TPS peuvent faire leur rentrée tout au long de l'année scolaire.

Une garderie est à la disposition des familles, avec la possibilité de démarrer à 7h sur inscription au lieu de 7h30, et jusqu'à 18h30 le soir.

Différentes manifestations organisées par les associations OGEC et/ou APEL sont déjà planifiées :

Braderie puéricultrice : 19 novembre 2017

Arbre de Noël : 15 décembre 2017

Repas Antillais : 7 avril 2018

Kermesse : 24 juin 2018

Tous en piste ! Les enfants du RPI des écoles privées de Coësmes et du Theil vont bénéficier d'une semaine d'apprentissage aux Arts du cirque grâce à Alexandro KLISING.

Du 26 au 30 juin prochain au terrain des sports, sous un immense chapiteau, les enfants vont s'initier à l'équilibre au sol ou sur fil, rouleau américain, trapèze, jonglage, boule, clown...

Le vendredi 30 juin à 20h un spectacle clôturera cette semaine, chaque enfant sera l'artiste d'un soir et présentera son activité. Nul doute que les enfants seront de grands acrobates.

Venez nombreux assister à ce gala. 4 € l'entrée, gratuit pour les – de 12 ans

